



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 13 novembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Secrétaire de séance : Madame Sylvette MARCHAND

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de procurations : 4 Nombre de votants : 35

Date de la convocation : 7 novembre 2023 Date de publication : 20 novembre 2023

## Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD MANGIN Isabelle, Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, **CHAMPANHET** Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, Frédérike, DRAY **JABOVISTE** Philippe, **MIRAT** Maryline,

DOUZENEL Alexandre, CUINET
Jean-Pierre, PECHINOT Jacques,
FICHERE Jean-Pascal,
REBILLARD Jean-Michel,
CRETIN-MAITENAZ Blandine,
CERNELA Patrice, LEFEVRE
Jean-Philippe, DELAINE Isabelle,
JEANNET Nathalie, DEMORTIER-

BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume

#### Conseillers absents ayant donné procuration

ROCHE Paul donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

# Conseillers absents non représentés

## Objet: Acquisition de terrain à Monsieur MOULIN

Rapporteur: Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Monsieur Serge MOULIN est récemment devenu propriétaire d'un ensemble immobilier sis à Dole, 345B avenue du Maréchal juin, formé d'une habitation avec un terrain attenant cadastrés CP n° 575, n° 577 ainsi que d'un chemin en indivision cadastré section CP n° 99.

Ce dernier fait partie d'un vaste îlot d'environ 65000 m² classé dans le périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Le Boichot », dans lequel la Ville de Dole constitue une réserve foncière la plus large possible pour maîtriser les futurs aménagements de ce secteur.

Aussi, la Collectivité a noué des contacts avec Monsieur Serge MOULIN, et celui-ci a accepté de se dessaisir d'une partie de sa quote-part sur la parcelle CP n° 99 pour une contenance d'environ 300 m² à l'arrière de sa propriété et à parfaire par voie de géomètre. Les parties se sont entendues sur un prix de vente de 10 euros/m².

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20231113-DCM2023083-DE Date de télétransmission : 17/11/2023 Date de réception préfecture : 17/11/2023 Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 8 novembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- D'APPROUVER l'acquisition à Monsieur Serge MOULIN d'une partie de sa quote-part sur la parcelle cadastrée section CP n° 99 pour une superficie d'environ 300 m², à parfaire par voie de
- DE PRÉCISER que cette acquisition est acceptée au prix de 10 euros/m²,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

**SCRUTIN** 

Pour : 29

CONTRE: 0

DONT 4 PROCURATION(S)

Abstention(s): 6

NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

Pilotage et Coordination

- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Monsieur Serge MOULIN-345B avenue du Maréchal Juin-39100 DOLE

Maître Céline RUIZ-8 rue Joseph Thoret-39100 DOLE

Fait à Dole, le 13 novembre 2023. Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Baptiste GAGN

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20231113-DCM2023083-DE Date de télétransmission : 17/11/2023 Date de réception préfecture : 17/11/2023



# **ACQUISITION A MONSIEUR MOULIN SERGE**



